

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 3 MARS 2016

L'an deux mil seize, et le trois du mois de mars, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de **Monsieur François MARCHETTI, Président.**

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil 38		
Présents 21	Absents 11	Procurations 6
VOTE PUBLIC		
Pour 27	Contre 0	Abstentions 0

Date de convocation : 26/02/2016

Date d'affichage :

OBJET :

**MARCHE DE TRAVAUX POUR
L'AMENAGEMENT D'UNE
STATION DE TRAITEMENT ET DE
RENOUVELLEMENT DES EAUX
DE LAVAGE DES VEHICULES DE
COLLECTE DES DECHETS**

**AUTORISATION DE SIGNATURE
DU MARCHE**

Certifié exécutoire par le
Président, compte tenu de la
réception en Sous-Préfecture.

*Délibération transmise à la
Sous-Préfecture de CALVI,
le*

Présents : MM. FX. ACQUAVIVA - L. ANDREANI - D. ANDREANI - D. BICCHIERAY - JB. CECCALDI - J. EMMANUELLI - A. FALCUCCI - ML. GUERINI - P. GUGLIELMACCI - P. JACQ - M. LUCIANI - F. MARCHETTI - N. MARIANI - E. ORSINI - J. PAOLINI - M. PARIGGI - J. ROBICHON - R. SANTELLI - A. SANTINI - JM. SEITE -- E.SUZZONI.

Absent(s) : MM. - MP. ANTONELLI - I. BENIGNI - S. BERENI - J. GUGLIELMACCI - P. GUIDONI - J. LUCIANI - E. MUNIER - JM. NOBILI - R. POIRON - G. SELIER - F. SEVEON.

Absent(s) ayant donné procuration : A. ALBERTINI à A. SANTINI - R. BARTHELEMY à E.SUZZONI - S. DOMINICI à E. ORSINI - L. PINELLI à P. JACQ - MJ. SALVATORI à F. MARCHETTI - P. SIMEONI à JM. SEITE.

Secrétaire : ML. GUERINI

Le Président rappelle aux délégués communautaires le projet d'aménagement de l'aire de lavage des véhicules du garage des services techniques de la zone de Cantone.

Les eaux de ruissellement de cet espace, après lavage des bennes, sont actuellement évacuées dans le réseau pluvial.

Ces travaux d'aménagement doivent permettre la récupération des effluents chargés d'hydrocarbures issus des moteurs de véhicules, de sable, boue, d'huiles, de matières organiques, et de polluants minéraux.

Il s'agit de créer un circuit fermé et autonome de recyclage des eaux grâce à une micro station d'épuration biologique, par l'installation d'un séparateur d'hydrocarbures avec débourbeur, cuve de récupération avec kit de relevage et système de désinfection et de recyclage de l'eau par chloration.

La consultation du marché par procédure adaptée est terminée. Le chantier devrait débuter en avril 2016. La commission s'est réunie ce jour même pour statuer sur les attributaires. Le montant estimatif des travaux est de 66 037 € HT.

Le Président propose au conseil communautaire de l'habiliter à signer le marché de travaux qui comporte 5 lots avec les lauréats suivants :

- Lot 1 : Génie civil, voirie et réseaux divers, fontainerie et accessoires
KYRNOLIA, montant de l'offre retenue : 19 662 € HT
- Lot 2 : Fourniture, mise en service des ouvrages de traitement et de la cuve de recyclage
KYRNOLIA, montant de l'offre retenue : 39 204 € HT
- Lot 3 : Fourniture et mise en service d'un débourbeur-deshuileur avec poste de relevage
KYRNOLIA, montant de l'offre retenue : 8 771 € HT
- Lot 4 : Electricité
Electricité Bâtiment Balagne, montant de l'offre retenue : 1500.38 €
- Lot 5 : Fourniture et mise en place d'un auvent
KYRNOLIA, montant de l'offre retenue : 6 000€ HT

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré,

AUTORISE son Président à signer les marchés de travaux de l'aménagement d'une micro station d'épuration pour l'aire de lavage des véhicules de collecte des déchets d'un montant global de 75 137.38 € HT comme énuméré ci-dessus.

Fait et délibéré, le 3 mars 2016

Pour copie conforme

Le Président



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-242020105-20160303-17-2016-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/03/2016

